SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL 2 Place Victor Basch CS 20019 11890 CARCASSONNE Traitement du 3 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire Judiciaire

Mandataire Judiciaire

(Nom, adresse)

SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL Maître Pierre-Henri FRONTIL 2 Place Victor Basch CS 20019 11890 CARCASSONNE

Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)	
Déhiteur	Procédure	

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

14192
Monsieur DHOOGE Nicolas
77 Avenue du Maréchal Juin
Maison de Santé
11000 CARCASSONNE

Procédure
Date du Jugement

16 octobre 2025

Nature du Jugement

Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à . le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)